# Revue de la presse arménienne du 31 mai 2019

**La visite régionale des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE /** La presse rend compte de la visite régionale des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE, ainsi que du représentant personnel du président en exercice de l'OSCE, Andrzej Kasprzyk du 27 au 30 mai. Les coprésidents ont rencontré le Premier ministre Nikol Pachinyan à Erevan le 27 mai et le Président Ilham Aliyev à Bakou le 30 mai. Ils ont tenu des consultations avec les ministres des Affaires étrangères et de la Défense. Le 28 mai, les coprésidents ont rencontré les autorités de facto du Haut-Karabakh. À Bakou, les coprésidents ont rencontré le Président de la communauté azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh. Lors de leur séjour dans le Haut-Karabakh, le représentant local du Comité international de la Croix-Rouge a informé les médiateurs des problèmes humanitaires. Le communiqué des coprésidents note que le but principal de la visite était d'évaluer l'évolution de la situation sur la ligne de contact et la frontière internationale, ainsi que de suivre les discussions tenues par le Premier ministre arménien et le Président azerbaïdjanais à Vienne le 29 mars, ainsi que la réunion à Moscou le 15 avril des Ministres des Affaires étrangères des deux pays. Comme demandé, les coprésidents ont formulé des propositions concernant les prochaines étapes concrètes du processus de règlement, notamment en ce qui concerne les mesures humanitaires et de sécurité. Selon le communiqué, les Ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan ont accepté la proposition des coprésidents de se réunir sous leur auspice. Les coprésidents se sont déclarés profondément préoccupés par les récentes victimes et ont appelé les parties à faire preuve de la plus grande retenue pour éviter toute escalade.

**La Cour d'appel examinera les appels du Bureau du Procureur général concernant l'affaire de Robert Kotcharyan/** *Haykakan Jamanak* indique que la Cour d'appel pénale a enregistré les appels du Bureau du Procureur général concernant l'affaire de Robert Kotcharyan. Le juge Armen Danielyan examinera les appels contre la décision du tribunal de première instance de modifier la mesure préventive appliqué à Robert Kotcharyan et la décision de suspendre le procès sur les évènements du 1er mars 2008 et de l'envoyer à l'examen de la Cour constitutionnelle (cf. revue du 18 au 20 mai 2019, revue du 21 mai 2019).

**Dernier réunion du gouvernement en composition actuelle de 17 Ministres/** *Joghovourd* indique que le gouvernement a tenue le 30 mai sa dernière réunion en composition actuelle de 17 Ministres, car la loi sur la nouvelle structure du Gouvernement adoptée le 8 mai (cf. revue du 8 mai 2019) entre en vigueur à partir de juin. En raison de ces changements structurels au sein du gouvernement, les vice-ministres des ministères touchés par la réorganisation ont été démis de leurs fonctions. En particulier, le Premier ministre a limogé les vice-ministres des Ministères de l'éducation et de la science, de la culture, de la protection de la nature, de l'agriculture, de la diaspora, du sport et de la jeunesse, des infrastructures énergétiques et des ressources naturelles, de l'administration territoriale et du développement, du développement et investissements et du transports, technologies de la communication et de l'information. La députée du parti « Mon pas », Narine Khachaturyan (Tukhikyan), a annoncé qu'elle renoncerait à son siège au parlement. Selon la presse, Narine Khachaturyan (Tukhikyan) sera nommée vice-ministre chargée de la culture au sein du Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et du Sport.

**Nikol Pachinian a reçu la délégation du département des Bouches-du-Rhône/** La presse indique que le Premier ministre, Nikol Pachinian, a reçu la délégation conduite par la présidente du Conseil départemental du département des Bouches-du-Rhône, Martine Vassal. Le Premier ministre a déclaré que l'Arménie attachait une grande importance à la coopération avec le département des Bouches-du-Rhône qui compte une grande communauté arménienne et dont le Conseil comprenait des membres de la communauté arménienne. La présidente du Conseil départemental a déclaré qu'elle était heureuse de sa quatrième visite en Arménie et s'est dite satisfaite des projets de coopération avec l'Arménie comme l'hôpital cardiologique ouvert à Goris. Les interlocuteurs ont discuté des perspectives

d'approfondissement des relations économiques et ont évoqué le rôle majeur joué par la France dans la reconnaissance du Génocide arménien et la condamnation de la négation. Nikol Pachinian a déclaré que la décision du Président français, Emmanuel Macron, de déclarer le 24 avril Journée de commémoration du Génocide arménien avait suscité de vives réactions parmi les Arméniens en Arménie et à l'étranger et que le peuple arménien était reconnaissant à la France d'avoir accueilli ceux qui avaient fui le Génocide et d'avoir créé les conditions leur permettant de préserver et de renforcer leur identité et leur culture.

**La citoyenneté russe comme moyen de protection contre les poursuites politiques et criminelles/** Selon la source de *Jamanak* à l'ambassade de Russie en Arménie, le nombre des demandes pour l'obtention de la citoyenneté venant des anciens et actuels responsables a augmenté. *Jamanak* suppose que ce phénomène serait directement lié à la décision des autorités russes de ne pas extrader des anciens responsables arméniens recherchés par les forces de l'ordre arméniennes. Selon les sources de la presse, les autorités russes ont relâché l'ancien député républicain arrêté en Russie, Mihran Poghosyan, (cf. revue du 17 avril 2019) et l'on mis en assignation à domicile. D'après *Jamanak*, la Russie n'extraderait pas Mihran Poghosyan. Rappelons qu'après son arrestation, Mihran Poghosyan avait demandé l'asile politique à la Russie. « *Les responsables arméniens considèrent que la citoyenneté russe constitue une protection fiable contre les persécutions politiques et criminelles perpétrées par les autorités arméniennes* » conclut *Jamanak*.

**L'ambiance révolutionnaire est toujours animée/** Selon *Hraparak*, un an après la révolution l'ambiance révolutionnaire est toujours animée par les autorités. Le quotidien avance que les poursuites et les procès juridiques amusent la société et laissent l'impression qu'un travail dur est mené par les autorités. Pourtant, selon *Hraparak*, ces poursuites et procès incessants nuisent à la stabilité du pays ce qui, à son tour, nuit au climat d'investissement. D'après *Hraparak*, on a le sentiment que la révolution n'est pas encore terminée, que le gouvernement n'est pas encore formé et qu'on est dans un processus dont la fin n'est pas visible. D'après *Hraparak*, ce sentiment et cette situation ne changeraient pas « tant que le Code pénal ne constituera pas le seul mécanisme le plus efficace dans le pays et que les systèmes qui fonctionnent le mieux ne seront pas ceux qui mènent les enquêtes pour créer une situation révolutionnaire permanente ».

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

***Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.